



LA PRÉVOYANCE

Arélia prévoyance, vous prémunir en cas de coup dur



Protégez vos proches en cas de décès et maintenez vos revenus en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité

VOS AVANTAGES

POUR VOUS

- > Des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail
- > Une rente prend le relais de vos indemnités journalières en cas d'invalidité totale ou partielle
- > Des garanties décès



POUR VOTRE ENTREPRISE

- > Une option « remboursement des frais professionnels ou frais de remplacement » en cas d'arrêt de travail



PRISE EN CHARGE :

- > *Frais généraux permanents*
- > *Frais d'un remplaçant*



LA PROTECTION

LA FISCALITÉ

LA PRÉVOYANCE

LA SANTÉ

LA RETRAITE





LA PRÉVOYANCE

Arélia prévoyance, vous prémunir en cas de coup dur



Un choix de 4 formules et un panel d'options

> Formalités médicales simplifiées





- > Une protection indispensable
- > Des niveaux de garanties modulables

Invalidité permanente par accident et maladie

- > Rente jusqu'à 38 325 €

Incapacité temporaire totale de travail par accident et maladie

- > Indemnité journalière jusqu'à 105 €
- > Durée d'indemnisation de 1095 jours.
- > 3 choix de franchises :
courte, standard ou longue



**FORMALITÉS
MÉDICALES
SIMPLIFIÉES !**





- > Une protection complète
- > Des niveaux de garanties modulables

Décès toutes causes ou PTIA*

Capital jusqu'à 76 650 €

(possibilité de sortie en rente)

Invalidité permanente par accident et maladie

Rente jusqu'à 38 325 €

Incapacité temporaire de travail par accident et maladie

Indemnité journalière jusqu'à 105 €

Durée d'indemnisation de 1095 jours.

3 choix de franchises : courte, standard ou longue



FORMALITÉS MÉDICALES SIMPLIFIÉES !

* Perte Totale et Irréversible d'Autonomie





- > Une protection très complète
- > Des niveaux de garanties modulables

**Invalidité
permanente
par accident**

Capital jusqu'à
153 300 €

**Décès
par accident**

Capital jusqu'à
76 650 €

**Invalidité
permanente
par accident
et maladie**

Rente
jusqu'à
38 325 €

**Incapacité temporaire
totale de travail par
accident et maladie**

- > Indemnité journalière jusqu'à 105 €
- > Durée d'indemnisation de 1095 jours.
- > 3 choix de franchises : courte, standard ou longue



**FORMALITÉS
MÉDICALES
SIMPLIFIÉES !**





- > Une protection haut de gamme
- > Des niveaux de garanties modulables



* Perte Totale et Irréversible d'Autonomie





LA PRÉVOYANCE

Arélia prévoyance, vous prémunir en cas de coup dur



Bénéficiez d'une solution personnalisée, en ajoutant les options :

PERTE DE PROFESSION
(pour les professions médicales et paramédicales)



**REMBOURSEMENT DES FRAIS
PROFESSIONNELS OU DES FRAIS
DE REMPLACEMENT**



EXONÉRATION DES COTISATIONS
(sur les formules Essentielle et Confort)



LA PROTECTION

LA FISCALITÉ

LA PRÉVOYANCE

LA SANTÉ

LA RETRAITE

